

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA FDAAPPMA 63 - 2024

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
AMBERT - 24 MAI 2025**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



BILAN MORAL 2024

Je ne reviendrai pas sur le bilan d'activité, les salariés viennent de le présenter. Je les remercie pour leur implication et je profite de l'instant pour témoigner de leur professionnalisme et clamer la confiance que tout le conseil d'administration leur accorde.

L'état de l'art depuis les orientations que j'ai partagées le 06 avril 2024 à Ménérol et proposées dès la Présidence en juillet 2024 :

- La Préservation des compétences du personnel à **LEMPDES** et à **BESSE**
 - L'organisation et le modèle de management sont actualisés :
 - Un nouvel organigramme où les administrateurs administrent et les salariées gèrent l'activité
 - Une projection individuelle à 5 ans des ambitions de chaque salarié est partagée et validée dans ce contexte
 - Les mises en situation induites pour chacun engendrent une meilleure compréhension des actions quotidiennes
 - Contexte de Turnover conséquent : 2 départs en retraite (**Marc & Patrice**), 1 embauche (**Léonie**), 1 départ volontaire (**Oriane**), 1 Mécénat de compétence MICHELIN (**Jean-Paul**)
- Notre rapprochement avec les responsables politiques locaux et la ruralité
 - Les Sollicitations des députés, Président COMCOM, Maires sont en cours ; Les effets ne sont pas encore suffisamment constatés dans l'amélioration du cadre d'évolution de nos pêcheurs !
 - Mais, c'est en cours
 - Tous les députés sont invités à partager les dégradations qualitative et quantitative de nos milieux aquatiques au travers des pêches électriques récurrentes (notre étiquette de sentinelle vient factuellement en partie de là !)
 - Initiée en fin d'année 2024, l'ambition d'une convention « Ruralité, Chasse et Pêche » a pour but de renforcer la communication des projets et le partage des objectifs à la maille de chaque commune rurale du Puy-de-Dôme. Évidemment, le monde agricole devrait aussi être associé mais aujourd'hui les ambitions respectives et relatives à la protection de l'environnement sont trop divergentes.

- Affirmer notre collaboration technique avec nos partenaires « de tutelle » (OFB, DDT, Préfecture, Gendarmerie)
 - Nous avons et nous continuerons à avoir des relations constructives avec chacune de ces entités.
 - Remise en cause sans condition des attaques actuelles contre OFB
 - Convention avec Gendarmerie signée avec ambition partagée de concrétisation pratique et rapide
 - Participation systématique aux délibérations administratives qui impactent les milieux aquatiques (CODERST, SAGE, SDAGE Comités divers...)
- Écouter et challenger nos AAPPMA pour installer les nécessaires adaptations au contexte changeant
 - Une remise en cause partagée de la répartition des budgets est en cours c'est difficile mais c'est une évolution nécessaire
 - Une remise en question de notre organisation locale (AAPPMA) doit être imaginée
 - La contrainte du manque de bénévole probable lors des prochaines élections doit nous inciter à réduire le nombre de nos AAPPMA (30 environ vs 44) On l'a déjà initié en 2024 ! Mais attention : Le recours au « mariage forcé » n'est pas envisageable.
 - Les formations seront proposées aux nouveaux mais aussi aux membres actuels des AAPPMA pour rassurer et apporter plus de compétence en local

Dans quel contexte ?

- J'ai la volonté de conserver le processus de décision actuel centré sur la concertation avec des administrateurs engagés et motivés
- Guy a conservé des charges de représentations fédérales
 - Club Halieutique
 - La fédération du Puy de Dôme est attachée à la promotion de la réciprocité : c'est ancré en nous et c'est un vecteur propice à la pêche de loisir
 - Future Convention Collective
 - Ce n'est pas simple ça ne se passe pas très bien, nous devons rester très vigilants et attentifs : il s'agit de la maîtrise optimisée à terme du compromis : Masse salariale/Couverture Sociale au sens large
 - Délibérations Administratives
 - CODERST
 - Comité de Massif
 - ...
 - Je m'appuie toujours sur ses avis aux délibérations pour les décisions du Conseil d'administration

Merci d'être présent ce jour pour partager un instant le monde de la pêche de loisir dans notre beau département.

Bon courage à tous, Relevons ensemble les défis de demain.

PÔLE ADMINISTRATIF

1-1 : Administratif interne à la fédération

1-1 : 531 j

C.Astier-Cvyanovitch à temps plein sur le poste administratif et comptabilité

O.Souchal sur plus de 65% de son année 2024 à l'**accueil** et sur une aide administrative

L'ensemble du personnel peut être concerné par :

- les courriers et les mails
- la participation aux réunions fédérales (bureau bi-mensuel, conseil d'administration, réunions techniques,...)
- l'élaboration des comptes-rendu de réunion
- l'élaboration de dossiers de subventions et leur instruction
- le contentieux
- la rédaction de courriers internes
- les échanges avec l'administration (Arrêtés préfectoraux pour la pêche, gestion du DPF,...)

PÔLE TECHNIQUE

2-1 : Mise à jour et validation du PDPG et PGP

2-1 : 72 j

Version du PDPG adaptée à chaque AAPPMA

Rédaction et présentations

Travail réalisé par **Candice Chassery**

En collaboration avec le personnel développement et technique

- Lancement des réunions : 9 janvier 2024
- Fin des réunions : 19 février 2025
- Finalisation des documents : février - mars 2025
- Envoi documents : 21 mars 2025



Cartographie des secteurs pour les réunions PGP

PLAN DE GESTION PISCICOLE

Fédération Départementale du Puy de Dôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

VALIDATION 2025



PLAN DE GESTION PISCICOLE

Fédération Départementale du Puy de Dôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

PRÉCONISATIONS DE GESTION PAR AAPPMA



PÊCHE

Exemple de fiche PGP - AAPPMA AMBERT

Plan de Gestion Piscicole AAPPMA du Livradois - Ambert

Pour une rivière en bon état, il est préférable d'exclure l'alevinage dans la mesure où le renouvellement se fait naturellement et permet la saturation de la capacité d'accueil de la rivière ou dans la mesure où les conditions du milieu (thermie notamment) serait préjudiciable à de telles introductions. Le soutien des populations n'est donc pas nécessaire.

Dans le cadre d'un accompagnement piscicole pour la pêche de loisir, un accompagnement en poisson adulte peut se faire localement. Mais, dans un souci de préservation du patrimoine autochtone et de meilleure adaptabilité des truites dans leur nouveau milieu (qui est plus exigeant), il est indispensable de privilégier, des poissons de souche endémique. La commande de poisson doit être réalisée auprès d'une pisciculture agréée disposant de l'agrément zoo-sanitaire, spécialisée dans l'élevage et la reproduction des poissons. Dans cet esprit, il est déconseillé de déverser des poissons en amont direct d'autres piscicultures.

En accord avec l'article L411-5, l'introduction dans le milieu naturel d'espèces exotiques envahissantes est interdite. La gestion de la ressource piscicole ne repose pas uniquement sur le ré-empoissonnement qui a été prouvé globalement inefficace. Mais elle passe aussi par :

- La restauration des habitats (création de frayères artificielles, reconnexion d'annexes hydrauliques, recharge granulométrique, entretien des frayères colmatées...) et recréer des conditions favorables à la faune piscicole pour la réalisation de l'entièreté du cycle de vie
- L'aménagement des seuls résiduels pour garantir la libre circulation des espèces (seuils successifs, échancrure et fosse d'appel, passe à poisson...)
- Favoriser l'accès aux cours d'eau dont les caractéristiques hydromorphologiques sont propices à la reproduction, l'émergence et le développement des juvéniles. Ils jouent un rôle primordial pour la reproduction de l'espèce père et pour la préservation de la biodiversité
- La protection et restauration du milieu aquatique en général

Pour les rivières à vocation salmonicole avec la truite comme espèce repère, c'est l'espèce à privilégier pour des déversements éventuels. L'introduction des poissons doit se faire lorsque les conditions environnementales sont les plus favorables à leur survie. Les ruisseaux propices aux assècs récurrents sont à proscrire. La gestion piscicole et halieutique des plans d'eau et eaux closes se fait selon les orientations du SDDL, établi en partenariat avec la Fédération et l'AAPPMA et suivant le respect de la réglementation en vigueur. La gestion piscicole doit se faire selon l'état de salubrité des populations endémiques. Le PKD (Proliférative Kidney Disease) ou MRP (Maladie Rénale Proliférative) est une maladie que l'on retrouve dans les reins des jeunes salmonidés lorsque les conditions sont réunies : température élevée pendant une période donnée (360h > 15°C), pollution organique conséquente, présence de l'hôte intermédiaire (bryozoaire). La maladie n'est pas transmise entre individus mais une fois détecté le taux de mortalité chez les 0+, 1+ atteint 80%. Un si fort taux de mortalité chez des alevins implique des changements drastiques dans la gestion piscicole.

Contexte	PKD	Préconisation
Faye	Prélèvement négatif	Prélèvement pour analyse (2 ^{ème} année de suivi)
Ance du Nord	Prélèvement négatif	
Dore 1	NC	
Dore 2	Suspectée	
Dore 3	Prélèvement négatif	
Miodet	Prélèvement négatif	
Gérisse	NC	
Carcasse	NC	
Vertolaye	NC	
Mende	NC	
Batifol	NC	
Dolore	Prélèvement négatif	
Valeyre	NC	

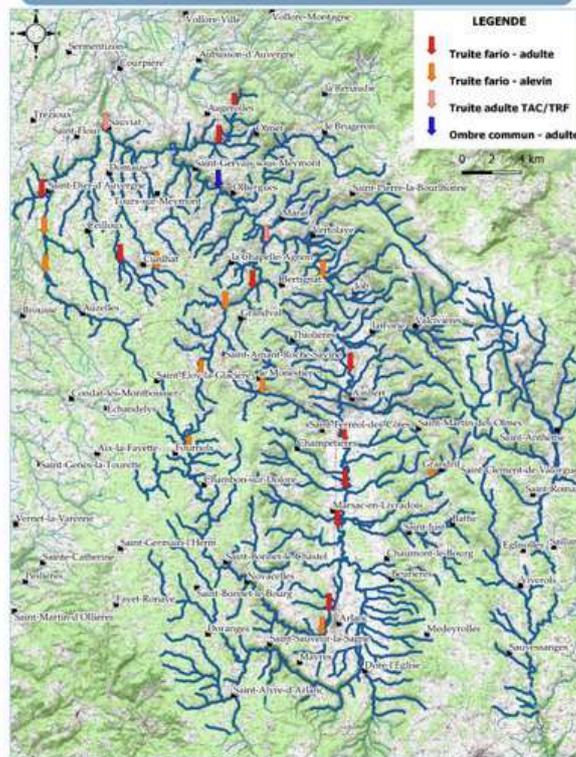


Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Puy de Dôme - PGP 2025



Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Puy de Dôme - PGP 2025

Plan de Gestion Piscicole AAPPMA du Livradois - Ambert



Cartographie des déversements pour l'AAPPMA d'Ambert

Plan de Gestion Piscicole AAPPMA du Livradois - Ambert

Espèces/Etat	Localisation	Quantité
Truite fario - adulte	Sur la Dore (de la Dolore à Thiolières), à répartir sur les secteurs fréquentés pour la pêche	50 kg/ha
Truite fario - alevin	Sur la Dore (de Thiolières à Sauviat), à répartir sur les secteurs fréquentés pour la pêche	20000
TRF/TAC - adulte	La Dore sur les parcours halieutique de Sauviat et Pont David	Voir SDDL
Ombre commun - alevin ou adulte	Réflexion future du choix de déversement possible à effectuer selon l'évolution de la population naturelle	
Truite fario - alevin	Sur les affluents (tête de bassin) de la Dore (de la Dolore à Thiolières), sauf secteur APP	50000
Truite fario - alevin	Sur la Dolore , en aval de la microcentrale de Chalais	10000
Truite fario - alevin	Sur la Dolore aux alentours de Fournols, pour le soutien de la Moule perrière	5000
Truite fario - adulte	Sur la Dolore , à répartir vers Arianc sur les secteurs fréquentés pour la pêche	50 kg/ha
Truite fario - alevin	A répartir sur le Carcasse et ses affluents, hors secteurs APP (Bethonnat)	4000
Truite fario - adulte	Sur le Carcasse à l'aval de Grandval	50 kg/ha
Truite fario - alevin	A répartir sur le Mende et ses affluents en amont du plan d'eau de Cunthath	4000
Truite fario - adulte	Sur le Mende en aval du plan d'eau de Cunthath	50 kg/ha
Truite fario - alevin	A répartir sur le Miodet et ses affluents	15000
Truite fario - adulte	Sur le Miodet à l'aval de Saint-Dier-d'Auvergne	50 kg/ha
Truite fario - adulte	Sur la Faye , sur les secteurs fréquentés pour la pêche	50 kg/ha
Aucun déversement sur le bassin de l'Ance du Nord et ses affluents		
Aucun déversement sur le bassin de la Dore amont (des sources à la confluence avec la Dolore) et ses affluents		
Aucun déversement sur le bassin du Gérisse et ses affluents		
Aucun déversement sur le bassin du Vertolaye et ses affluents		
Aucun déversement sur le bassin du Batifol et ses affluents		
Aucun déversement sur le bassin du Valeyre et ses affluents		

Préconisations de déversement

Sous réserve de modification

Fait à Lempdes

Date : 01/03/2025

Signature FOPPMA63 :

Fédération du Puy-de-Dôme pour la pêche
et la protection du milieu aquatique
Site de Marmillat sud - 63370 Lempdes
Tél. 04 73 92 56 29

Le Président,



Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Puy de Dôme - PGP 2025



2-2 : Études sur les milieux et les espèces

2-2 : 281 j

Réalisé par le pôle **technique** et **développement** avec un soutien du pôle **pisciculture**

Acquisition de connaissances en collaboration avec d'autres organismes

- ENS CD63 : suivis des lacs Servières et Guéry
- API : pêche filet sur les étangs des Mayères
- ENS Besse : suivi du lac Pavin
- CT Dore : suivi piscicole et hydromorphologique des affluents de la Dore
- Natura 2000 Dore et affluents : suivi astacicole
- ADNe : suivi des ruisseaux "écrevisses à patte-blanche"
- EDF : suivi thermiques des barrages
- EDF : suivi Tarentaine - Eau verte

Collaboration avec des organismes de recherche et des chercheurs

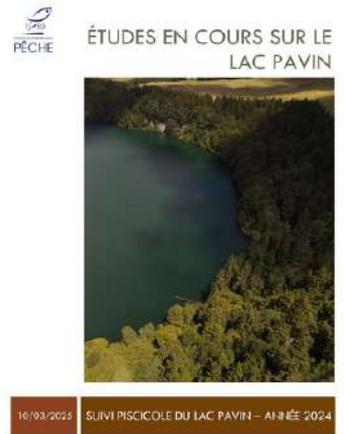
- Sentinelle act (UCA M. Bamdad)
- Thermie INRAE (Tigres)

Suivis réalisés en interne

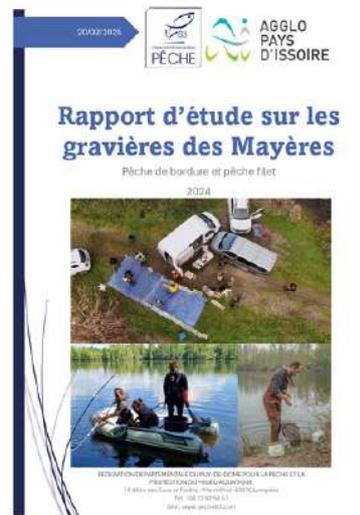
- Analyses des rejets de la salmoniculture
- Suivi thermique de la Sioule
- Suivi thermique des rivières du département
- ADNe : suivi maladie MRP



10/03/2023 SUIVI physico-chimiques et suivi de niveau

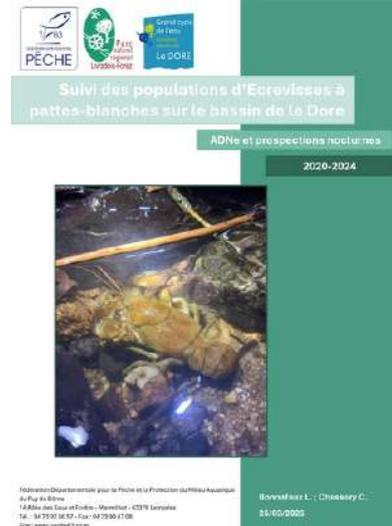


10/03/2023 SUIVI PISCICOLE DU LAC PAVIN - ANNÉE 2024



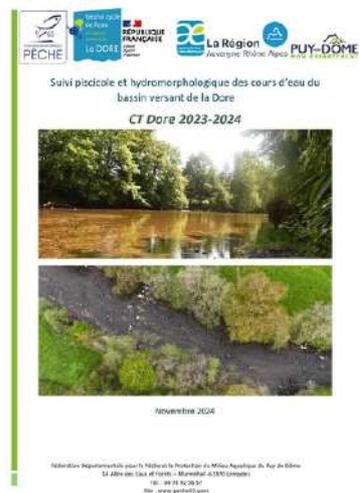
16/02/2024 Analyse Janvier 2024 - Décembre 2024

Antoine Mathias pour le rapport
Rédaction et mise en page par Olivier L.
Publication par Dominique B.



Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
4, Rue de Bézu
14 Allée des Coudes à Froids - Mareuil - 63170 Lempdes
Tel. : 04 75 92 36 57 - Fax : 04 75 92 47 09
Site : www.pêche63.com

Bonnafant L. ; Chissacq C.
25/03/2025



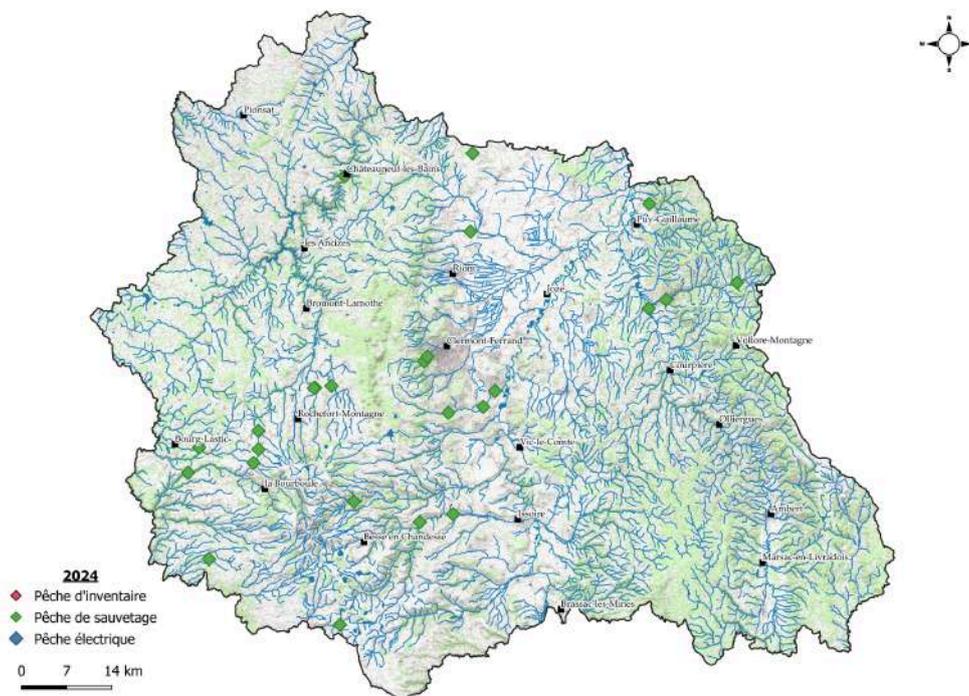
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Puy de Dôme
12 Allée des Coudes à Froids - Mareuil - 63170 Lempdes
Tel. : 04 75 92 36 57
Site : www.pêche63.com



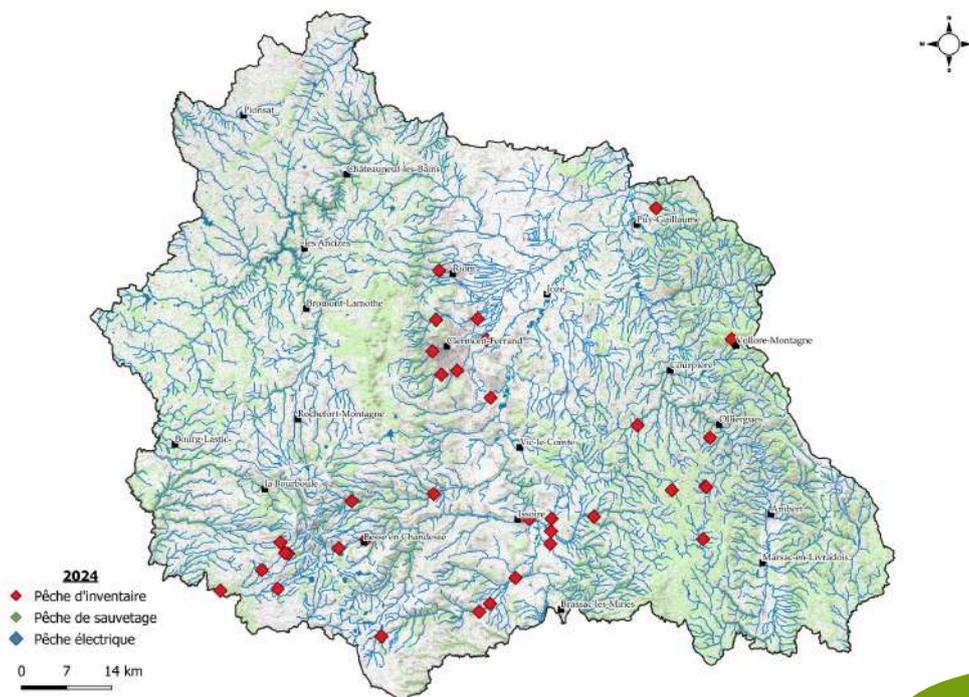
Campagnes de pêches électriques

L'année 2024 s'est soldée avec **64** pêches électriques sur le département

- 28 pêches de sauvetage
 - 8 pour des travaux du Conseil Départemental 63
 - 6 pour des travaux réalisés par des communes
 - 5 pour le CT Dore
 - 4 pour RTE et EDF
 - 4 pour des bénéficiaires "autres"

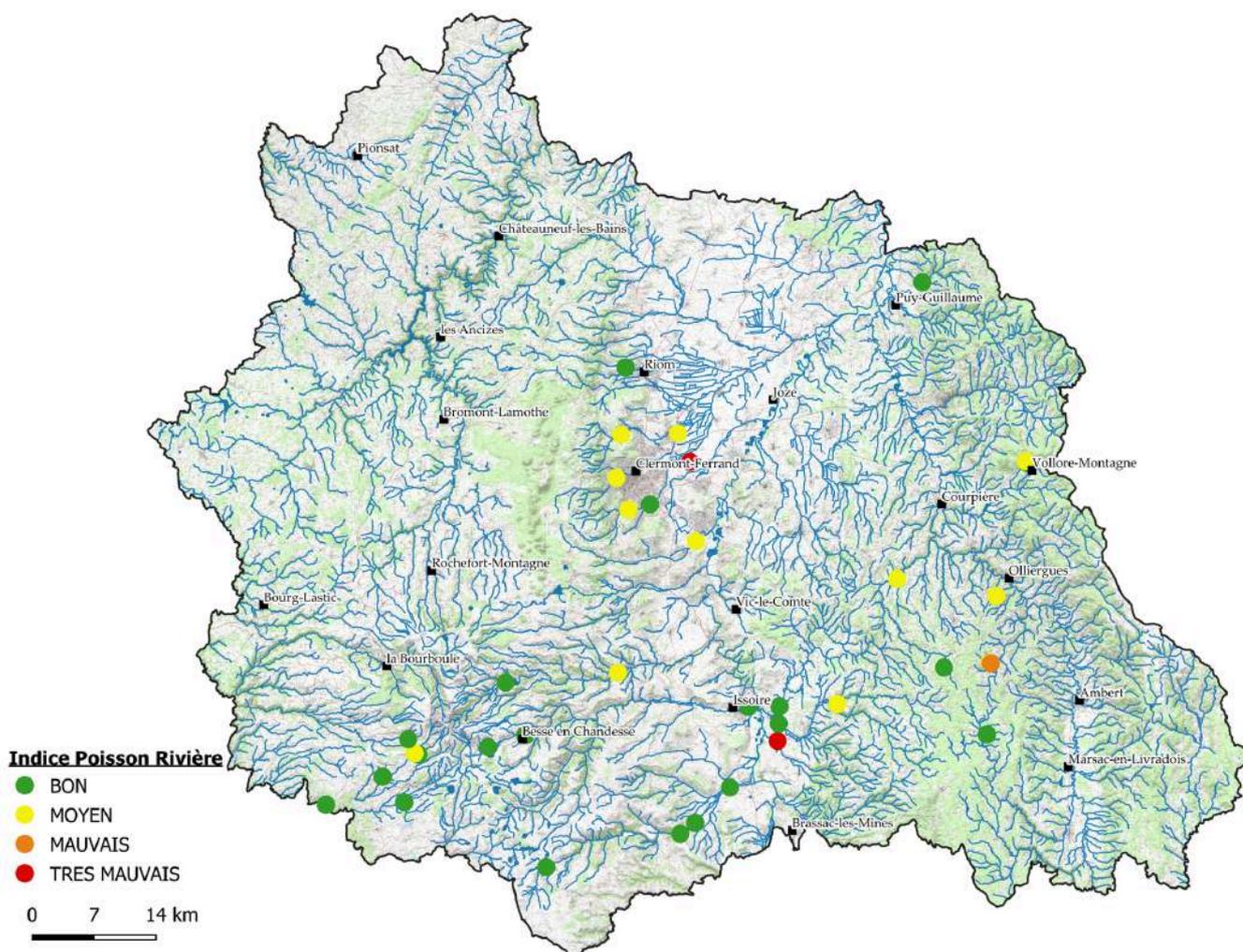


- 36 pêches d'inventaire
 - 7 pour une étude sur les cours d'eau de la métropole (CAM)
 - 21 pour les acteurs de l'eau (contrats territoriaux, syndicats mixtes, Réserves Naturelles Nationales...)
 - 8 pour des bénéficiaires "autres"



36 pêches d'inventaire, soit :

- 23 IPR (indice poisson rivière) "**BON**"
 - bonne qualité piscicole globale sur la majorité des cours d'eau prospectés. Bonne diversité et bonne densité.
- 10 IPR "**MOYEN**"
 - des cours d'eau en bon état mais avec peu d'espèces piscicoles différentes. Peu de diversité mais bonne densité.
- 1 IPR "**MAUVAIS**"
 - un cours d'eau fortement impacté par la sylviculture
- 2 IPR "**TRES MAUVAIS**"
 - des cours d'eau presque apiscicole dont notamment l'Artière en aval de la STEP des 5 rivières



Indice Poisson Rivière

- BON
- MOYEN
- MAUVAIS
- TRES MAUVAIS

0 7 14 km

Rivière	Valeur IPR	Rivière	Valeur IPR
Bédat	24,28	Chaméane	17,37
Bédat	20,81	Les Parcelles	45,39
Auzon	19,53	Artière	53,55
Tiretaine	23,27	Tarentaine	9,64
Artière	23,48	Eau Verte	14,36
Artière	15,11	Couze Pavin	14,60
Ambène	8,09	Couze Pavin	5,41
Charlotier	20,08	Couze d'Ardes	7,03
Miodet	24,32	Couze d'Ardes	13,52
Vauziron	8,97	Couze d'Ardes	11,74
Bethonat	19,64	Couze d'Ardes	14,51
Bethonat	26,35	Couze Pavin	13,74
Trinquart	13,71	Eau Mère	12,89
Trinquart	15,16	Ailloux	14,17
Fraisse	8,88	Tarentaine	12,77
Miodet	10,22	Quinsat	15,71
Trentaine	13,09	Couze Chambon	7,12
Fontaine Salée	20,92	Gagne	14,24

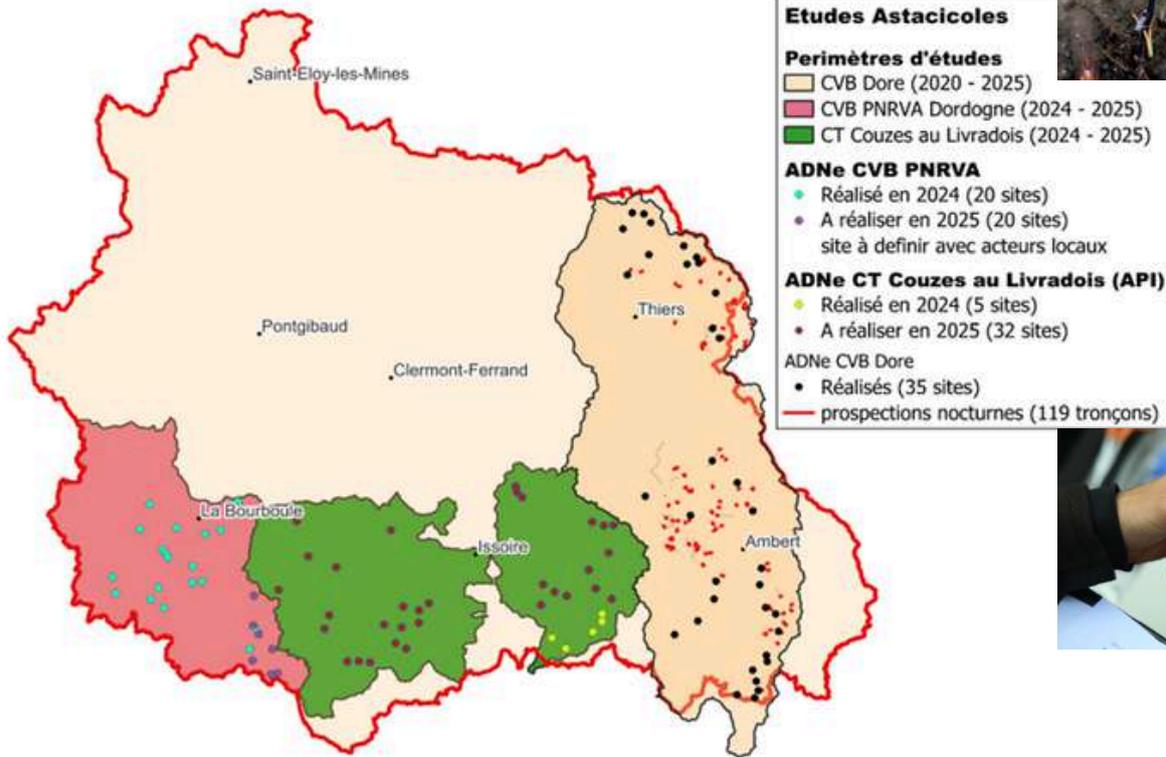


Suivi astacicole - Ecrevisses à pattes-blanches

Espèce menacée - en danger critique

Méthodologie

- Prospection nocturne
 - Souvent sur un linéaire de 400 m
- ADN environnemental (depuis 2021)
 - 2 filtrations de 30 min par site



Etudes Astacicoles

Perimètres d'études

- CVB Dore (2020 - 2025)
- CVB PNRVA Dordogne (2024 - 2025)
- CT Couzes au Livradois (2024 - 2025)

ADNe CVB PNRVA

- Réalisé en 2024 (20 sites)
- A réaliser en 2025 (20 sites) site à définir avec acteurs locaux

ADNe CT Couzes au Livradois (API)

- Réalisé en 2024 (5 sites)
- A réaliser en 2025 (32 sites)

ADNe CVB Dore

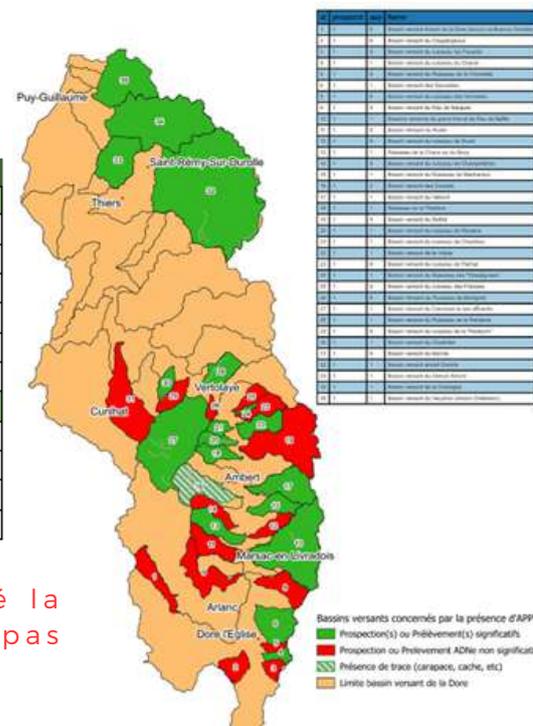
- Réalisés (35 sites)
- prospections nocturnes (119 tronçons)



Etude CVB Dore 2020-2025

- 35 sites de prélèvement ADNe (double filtration) et 121 tronçons prospectés de nuit
- Synthèse des résultats: ADNe (16 /35 sites positifs) + 24 tronçons positifs
- 34 bassins versants inventoriés dont 19 qui ont révélé des résultats positifs (ADNe + prospections confondues)
- Ces inventaires couplés à des analyses ADNe ont permis de découvrir de nouvelles populations
- Dont certaines sont malheureusement en dangers
 - Maladies
 - Présence d'écrevisse de Californie

Année	2020	2021	2022	2023	2024
ADNe					
Rivières	-	11	7	17	-
Stations (2 pvmt)	-	21	14	34	-
Stations positives	-	8	5	11	-
% de positif	-	38,10%	35,71%	32,35%	-
Total stations ADNe réalisées	35/35				
Total positives	34,78%				
Prospections nocturnes					
Stations	52	-	33	-	34
Stations positives	6	-	11	-	7
Total prospections réalisées	119/100				
Total positives	20,17%				



N°	Nom	Statut
1	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
2	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
3	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
4	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
5	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
6	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
7	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
8	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
9	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
10	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
11	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
12	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
13	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
14	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
15	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
16	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
17	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
18	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
19	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
20	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
21	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
22	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
23	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
24	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
25	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
26	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
27	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
28	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
29	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
30	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
31	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
32	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
33	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
34	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif
35	Amont de la Dore à Clermont-Ferrand	ADNe positif

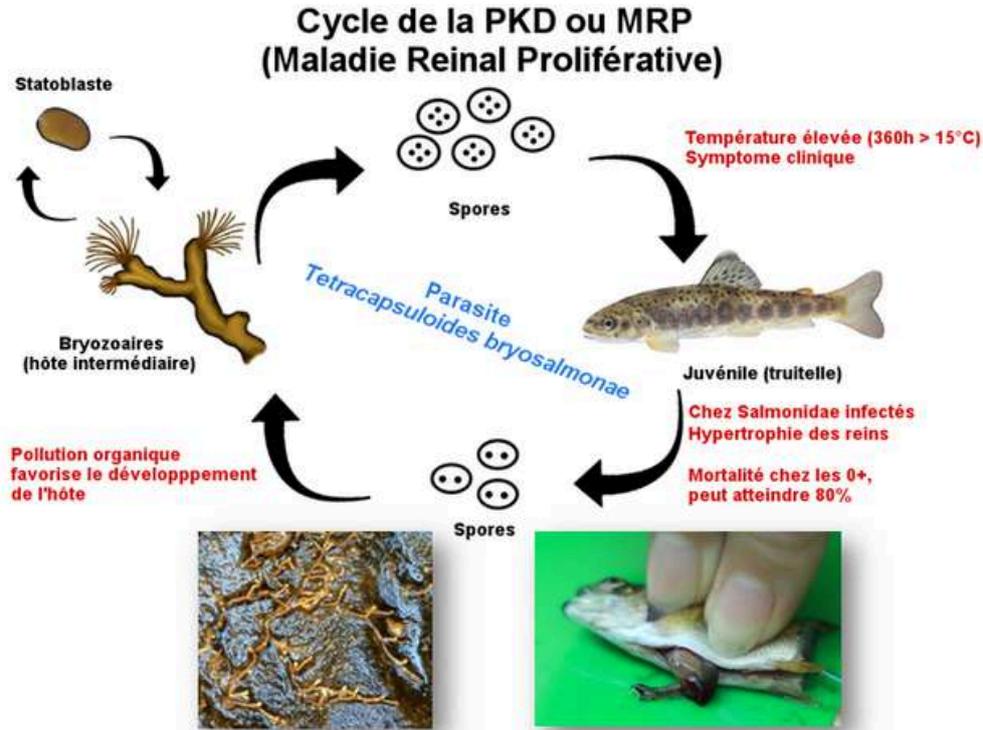
Même si les analyses ou prospections n'ont pas révélé la présence d'écrevisses à pieds blancs ceci ne signifie pas leur absence.

2-3 : Études des pressions et des perturbations Suivi PKD-MRP

2-3 : 173 j

⚠ Maladie émergente ⚠

- De + en + d'épidémie MRP déclarées depuis 2 décennies
 - en Europe
 - en Amérique du Nord
 - Ariège 2016, Pyrénées-Atlantiques 2019, etc...
- Présence avérée de la maladie sur la Couze Chambon (d'après A. Lautraite ; JTN 2022)
- En 2023, lors de PEI des analyses histologiques sur des truitelles ont révélé la présence de poissons infectés (Couze Pavin et Couze d'Ardes).



La FDPPMA63 a jugé opportun de réaliser une étude ADNe sur le département.

Premiers résultats de l'étude

2024 : lancement de l'étude ADNe sur les cours d'eau du département.

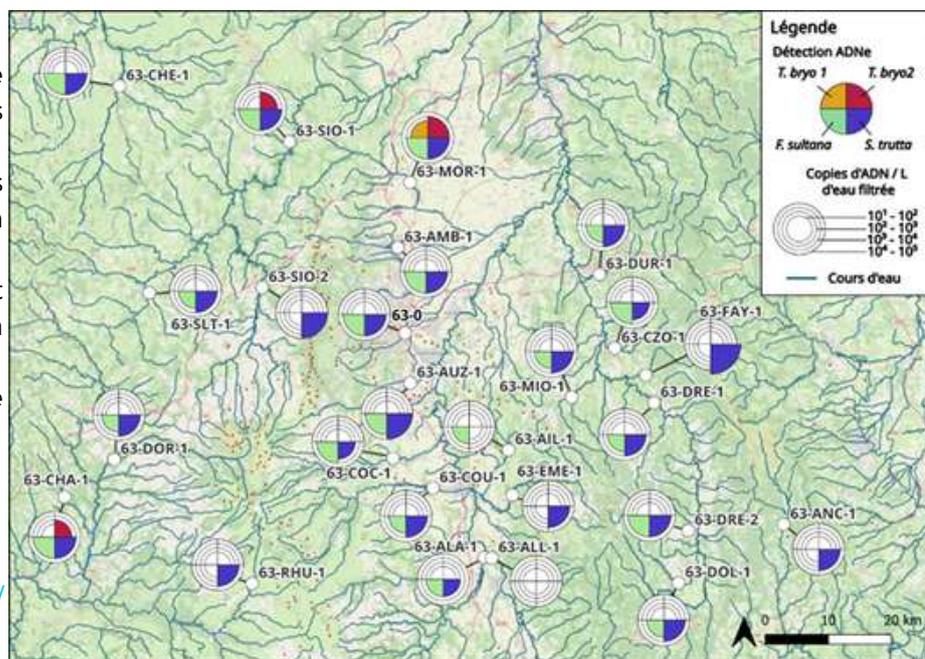
- 25 sites retenus, 3 filtrats par station réalisés par la FDPPMA63
- Choix des stations en fonction des données thermiques ou de la présence du bryozoaire

Résultats provisoires de l'étude

- 3 sites positifs pour le parasite (Morge, Chavanon, Sioule).
- 18 sites avec la présence du bryozoaire (soit 72% des prélèvements)
- Présence de l'hôte intermédiaire = condition favorable pour développement maladie (cf. cycle)

→ Face à ces résultats : inquiétudes pour les populations de truites du département (6 cours d'eau avec le parasite dont 3 avec des symptômes avérés - Couzes Ardes Pavin et Chambon).

- Si T° élevée + parasite -> Taux de mortalité chez les alevins importants (~80%)
- Implique des changements drastiques dans la gestion piscicole, notamment :
 - Passage du déversement d'alevins estivaux à automnaux.
 - Nécessité d'adapter notre Salmoniculture



Analyses réalisées par
Scimabio interface /
Fish-Pass

2-4: Développement informatique et base de donnée

2-4 : 82 j

L'ensemble des données acquises est bancarisé auprès de divers organismes en plus de notre base interne pour pouvoir valoriser ces informations lors de futures études ou travaux.

3-1/3-2 : Accompagnement des maîtrises d'ouvrages, suivi des travaux de restauration des milieux

3-1/3-2 : 69 j

Participation des équipes pour apporter un avis technique aux collectivités (CD63, communes, Com Com...)

Rédaction d'avis techniques :

- Sur sollicitation de l'administration
- Sur demande des collectivités (CD63, Parcs Naturels régionaux)

Suivis de certains chantiers :

- Réunions préalables à l'organisation du chantier
- Suivi des chantiers

Convention de suivi et d'expertise :

- Suivi de l'observatoire de la RNN Chastreix Sancy (pêches, thermie)
- Participation à la mise en place de l'observatoire des Lacs du PNRVA
- Suivi d'un site emblématique le Lac Pavin (physicochimie, piscicole, marquages)
- Suivi divers



Tiretaine - rue de la papeterie



Ruisseau de Cubes



Durolle - seuil de Préciforge



Dore - seuil des peupliers

4-1 : Participation à l'élaboration d'outils de planification et de programmation

4-1 : 55 j

Participation des équipes aux réunions :

- Des SAGE (Allier, Dore, Sioule, Ance)
- De mise en place des études HMUC et PTGE
- De tous les contrats territoriaux (COTECH et COFIL)
- De certains N2000 (liés à l'eau)
- Des Espaces Naturels Sensibles (Guéry, Servières...)
- Des commissions spécifiques (CODERST, ACS, CDE, Biodiversité...)
- D'état des lieux du SDAGE



Participation et collaboration à de nombreuses thématique de recherche



DÉVELOPPEMENT ET TECHNIQUE

5-1 : Formation des bénévoles contribuant aux activités de la FDPMA

5-1 : 27 j

- Formations des Gardes Pêches Particuliers (2 sessions par année)
- Formation continue des GPP déjà assermentés
- Autres formations
- ...

5-2: Mobilisation des différents acteurs à la compréhension des milieux aquatiques

5-2 : 55 j

- Animation H2O
- CNPL
- Formations diverses
- ...

5-3 : Encadrement des stagiaires

5-3 : 39 j

- stage de 3ème découverte
- stage de lycée
- BTS
- Master et License
- BPJEPS
- ...



PÔLE DÉVELOPPEMENT

5-5 : Coordination et organisation du réseau SAPL

5-5 : 42 j

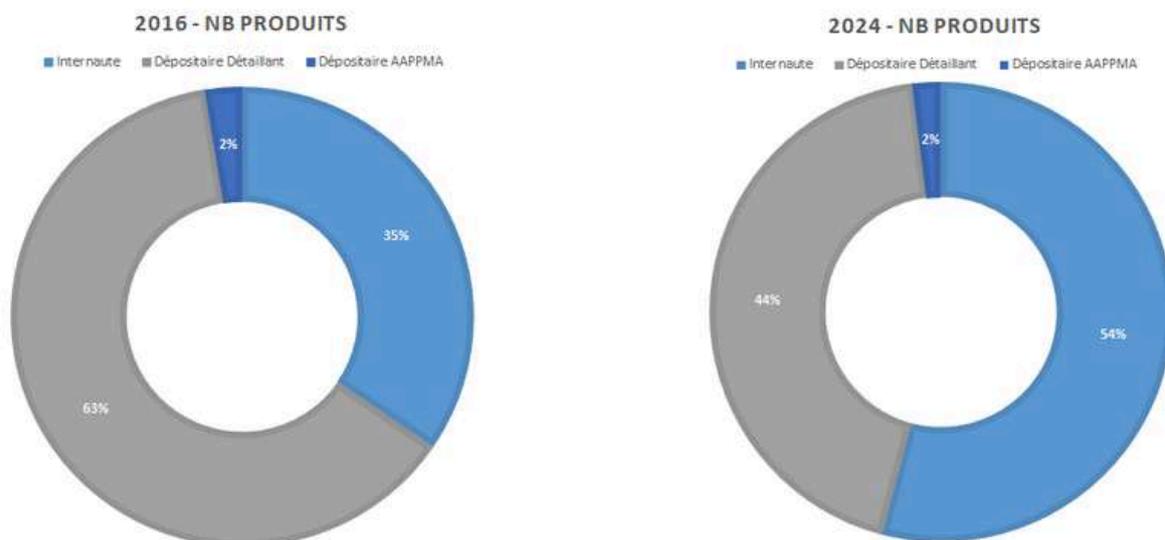
Ventes de cartes de pêche

Chiffres actualisés au 15/05/2025	2024	2025	Variation	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte Personne majeure	2 917	2 854	-63	-2.16%
Carte interfédérale Personne majeure CHI	6 084	6 066	-18	-0.30%
Sous-Total Cartes Personne Majeure	9 001	8 920	-81	-0.90%
Carte Découverte Femme	509	523	14	+2.75%
Carte Personne mineure	1 274	1 300	26	+2.04%
Carte Découverte -12 ans	1 354	1 300	-54	-3.99%
Carte Hebdomadaire	87	91	4	+4.60%
Carte Journalière	1 029	1 042	13	+1.26%
Carte Membre PAEF Majeure	12	13	1	+8.33%
Carte Membre PAEF Mineure	1	0	-1	
Total Cartes de Pêche	13 267	13 189	-78	-0.59%
Option Club Halieutique Interdépartemental	40	38	-2	-5.00%
Autres options	1 384	989	-395	-28.54%*
Total cartes de pêche + options	14 691	14 216	-475	-3.23%



* Pas de vente de l'option Plan d'eau « Vallée du Bédât », vidange et assec jusqu'à fin 2025

Dépositaire de cartes de pêche



2016 : début de la vente de carte exclusivement par internet

2024: importance des dépositaires maintenue et non négligeable

→ Fidélisation des pêcheurs localement

6-1 : Animations- Pôle Départemental d'Initiation Pêche Nature



6-1 : 51 j

Analyse générale

- 2024 : 12ème année de fonctionnement
- 242 interventions réalisées par la FDPPMA63
- Plus de 1500 personnes différentes (hors salon et forum)
- 11 guides partenaires et 3 personnels mobilisés pour la coordination
- Décliné sur l'ensemble de l'année

Animation "Découverte"

- Près de 60 séances en 2024
- Réalisés par les guides partenaires

Animation Fête de la Pêche

- En partenariat avec les Fédérations du Cantal et de la Corrèze
- Sur le Barrage de Bort-les-Orgues

Journée Portes Ouvertes

Lac des Hermines (3)
Lac Chambon (3)
Plan d'eau de la Tour d'Auvergne
Plan d'eau des Prades (3)
Plan d'eau du Mas (2)
Béal des Rosiers
Plan d'eau d'Anschald (2)

Guidage gratuit

En alternance:

- Truites en rivières et lacs
- Carnassiers en barrage (bateau)

2024:

- Entre 200 et 300 participants
- Carnassiers
- Fades et Bort
- Collaboration de Navicom et Rod&Pod

Junior Fishing Tour

2024-2025

Championnat de France « Jeunes »

- Déclinaison départementale
- Finales régionales
- Finale Nationale

Concept :

- 2 catégories d'âges (Junior et Espoir)
- 2 techniques : coup et carnassiers
- 2 manches
- Carpodrome Thiers et Plan d'eau de Cournon (BBS)

**FÊTE NATIONALE DE LA PÊCHE
AU CHATEAU DE VAL**

GRATUIT - SEUL JOUR OÙ ON PEUT PÊCHER SANS CARTE
DE 09H00 À 17H00 - BARRAGE DE BORT LES ORGUES À VAL 15270 LANOBRE

DÉCOUVERTE/INITIATION PÊCHE CARNASSIERS EN BATEAU/FLOAT TUBE, PÊCHE AU COUP ET FEEDER, PÊCHE DE LA CARPE, PÊCHE À LA MOUCHE

VIDE-GRENIERS et BROCANTE PÊCHE
De 09h00 à 17h00
Réservation obligatoire au 06.83.57.13.29

JOURNÉES PORTES OUVERTES
JUILLET - AOÛT 2024

Vous voulez découvrir la pêche cet été ? Vous initier ? Prendre des renseignements ? C'est gratuit profitez-en !

La Fédération de pêche du Puy de Dôme organise des Journées Portes Ouvertes encadrées par des guides de pêche professionnels pendant tout l'été.

09/07 - Plan d'eau du Mas
13/07 - Plan d'eau d'Anschald
16/07 - Lac des Hermines
22/07 - Lac des Hermines
23/07 - Saint-Rémy-sur-Durolle
28/07 - Lac Chambon
29/07 - Lac des Hermines
05/08 - Lac Chambon
10/08 - Plan d'eau d'Anschald
12/08 - Lac Chambon
13/08 - Saint-Rémy-sur-Durolle
19/08 - Plan d'eau du Mas
27/08 - Saint-Rémy-sur-Durolle

GUIDAGE GRATUIT
ET LE 1/2/3
OCTOBRE 12/13/14 - 26/28/29

Navicom

IME

1/2/3
PÊCHE

**DEVIENS CHAMPION
DE FRANCE DE PÊCHE JUNIOR**

A l'occasion du Junior Fishing Tour, viens concourir avec des jeunes de ton âge dans le Puy de Dôme. Tu pourras ensuite participer à la finale régionale puis nationale.

1 ÈRE MANCHE AUTOMNE 2024
Pêche au coup à l'étang de Crepries le 28 Octobre 2024
Pêche aux leurres au plan d'eau de Cournon d'Auvergne le 5 Octobre 2024

2 ÈME MANCHE PRINTEMPS 2025

2 Catégories : Juniors (-14 ans) / Espoirs (14-17 ans)

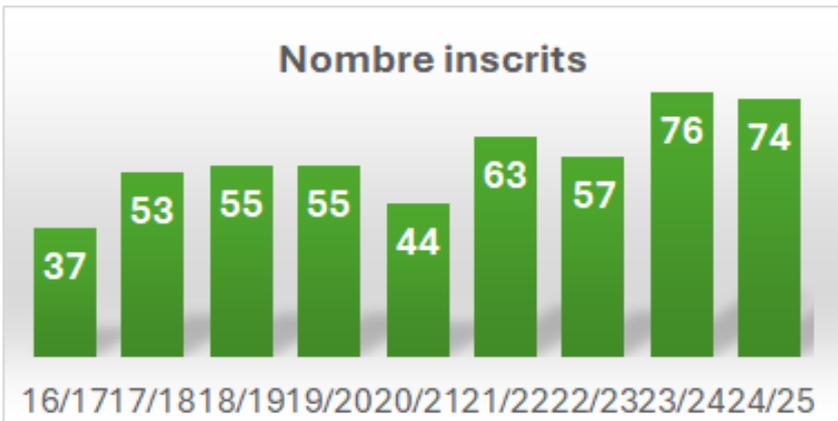
Inscription gratuite
n.boulemkhal@peche63.com - 06 19 12 77 23 - VELEMVILLE

PÊCHE

CCPS, FFP, FCF, FCF, gita

Ateliers Pêche Nature

- APN VAL DE DORE : 22 inscrits
- APN VAL D'ALLIER : 9 inscrits
- APN DES COUZES : 11 inscrits
- APN DU SANCY : 8 Inscrits
- APN SIOULET/CHAVANON : 8 Inscrits
- APN DES COMBRAILLES : 8 Inscrits
- APN DU LIVRADOIS : 10 Inscrits



Ateliers Pêche "autres"

◦ AP adultes

- 4 Tocs
- 4 Mouches
- 6 Bateaux

◦ Pêcher au Féminin

- 4 séances Toc et Mouche (nymphe)
- Tenkara
- Week-end, samedi et dimanche

◦ Séances 12-17 ans

Black-Bass Cournon

- 6 séances de 7 h
- Vacances ou week-end

Tocs / Leurres et Tenkara

- 3 séances par technique et par BV (Dore/Sioule/Couzes)

- 6 journées de guidages

Carnassiers Bateau ou Float-tube

- 2 journées Float-tube
- 2 guidages bateau



Interventions scolaires - cycle 3 (année 2025)



Agrément Education
Nationale



Programme
pédagogique



Contenu des
séances



Communication



1.Séance de découverte : À la découverte des milieux aquatiques du Puy-de-Dôme

3 objectifs

- Découverte générale des écosystèmes aquatiques locaux
- Identification de la faune et la flore
- Réflexion sur la préservation des milieux aquatiques

2.Séances complémentaires

Les enseignants peuvent approfondir certains sujets à travers des séances spécifiques :

- Plonger dans l'univers des poissons
- Les chaînes alimentaires aquatiques
- Devenir protecteur de la rivière
- Le cycle de l'eau
- Enquête au pays des petites bêtes

5-4: Mission de communication concernant les SAPL

5-4 : 151 j

Communication

Informers les adhérents et les non adhérents:

- à la réglementation
- aux dates d'ouvertures et de fermetures
- à la vente de cartes
- aux animations faites sur le département
- aux actualités diverses (garderie, étude, travaux, AAPPMA,...)

Flash-Infos

- 10 à 15 envois annuel
 - 12 000 à 18 000 mails par opération
- Visibilité locale

Réseaux sociaux

- 50 publications annuelles
 - 5000 personnes touchées en moyenne
- Visibilité à grande échelle



Site Internet

- 30 000 visiteurs annuels
 - 170 000 visites annuelles
 - durée de 4 min en moyenne
- Visibilité à grande échelle

Médias

- 5 passages télévision
 - 6 articles de presses
 - 4 passages en radio
- Visibilité locale et nationale



Affiches

- 10 campagnes d'affichage en magasins
 - Pour : ventes de cartes, animations, dates d'ouvertures
- Visibilité locale



Panneautage

- Création panneaux affichage
 - Réglementation générale Barrage des Fades-Besserve
 - Réserve temporaire
 - Réglementation COURNON - GUÉRY - SERVIÈRES
- Visibilité locale



Dépliants

- 25 000 impressions
- Visibilité à grande échelle

Support pour l'Éducation Nationale

- Sensibilisation aux milieux aquatiques et à l'environnement
- Visibilité à grande échelle

Prévisionnel

- Reconduction des différents supports
- Création charte graphique (logo, identité visuel et graphique)
- Projet panneautage uniformisé eaux closes



7: Police de la pêche et animations du réseau garderie

7: 80 j

Gardes d'AAPPMA

75 gardes d'AAPPMA en 2025

Leurs missions

- le contrôle des pêcheurs
- la présence sur le terrain
- le contrôle des travaux et pollutions
- le rapport vers leurs commettants
- la relation avec le service garderie/contentieux de la FDPPMA63



Gardes Pêches Particuliers Fédéraux Bénévoles

Réseau mis en place en 2022

- Garderie Fédérale Bénévole nommée GPPFB
- 19 GPPFB en 2024
- Répartis pas bassin versant

Les contrôles de Police de la Pêche

Le nombre de contrôles pour l'année 2025

- 5500 moyenne/année

Les atteintes aux milieux

pollutions

travaux

coupes de bois

RÉSERVE DE PÊCHE



• 20 dossiers traités en direct ou dirigés vers l'OFB ou la DDT

PÊCHE
INTERDITE

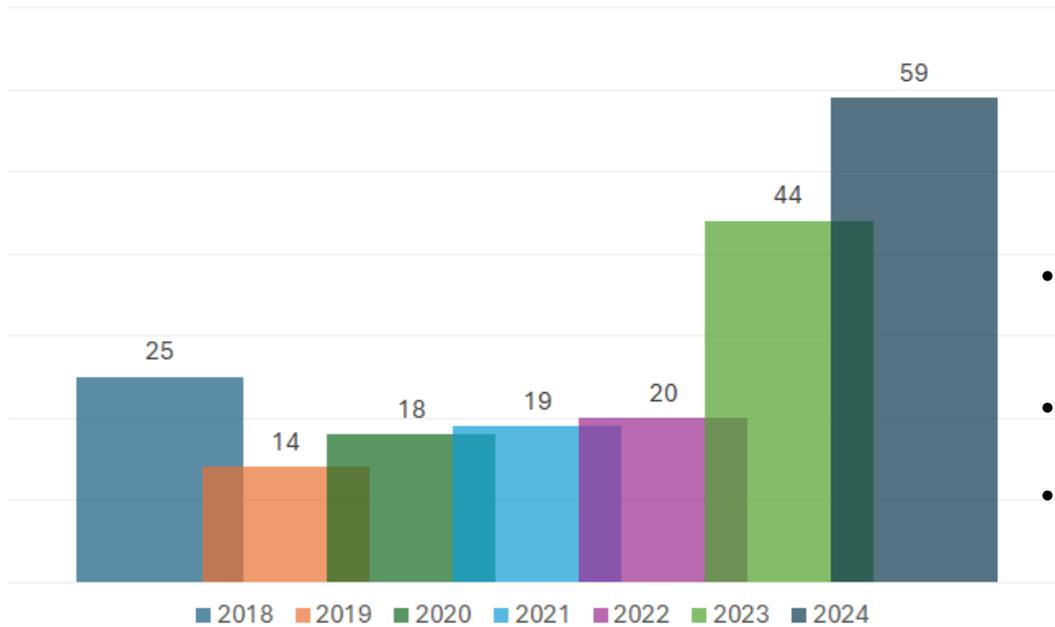
du 2 Mai au 14 Juin



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

2018-2025 Évolution du contentieux et des PV



- 59 procédures instruites en 2024
- 14 issus des GPPFB
- 73 % ont abouti

Convention avec la Gendarmerie

Nouvellement mis en place - année 2025

- Participation de gendarmes aux formations gardes
- Référents brigades pour la police de la pêche
- Possibilité de présenter la convention par Brigade avec les AAPPMA et gardes du secteur concerné
- Organisation de tournées conjointes



Simplification de la réglementation “Eaux Closes”

POURQUOI :

- Pour les pêcheurs; une bonne communication, une meilleure compréhension
- Trop de disparités dans les règlements
- Manque d'accès aux informations
- Pour le contentieux
- Aboutissement des PV et éviter les contestations

COMMENT :

- Fiches de renseignement par thème envoyée aux AAPPMA
- Création d'un modèle identique pour toutes les eaux closes
- EC spécifiques (Carpodrome/Blackbass/Réservoir/Carnassiers)
- Validation AAPPMA / FDPPMA63
- Panneautage à un modèle harmonisé
- Budget - participation FDPPMA63 FIF

CALENDRIER :

- Embauche d'un apprenti dès septembre 2025
- Fiches envoyées cet automne
- Retour en fin d'année des AAPPMA
- Printemps 2026 proposition d'un panneau type
- Fabrication et pose panneaux
- Mise en ligne sur notre site



PÔLE PISCICULTURE

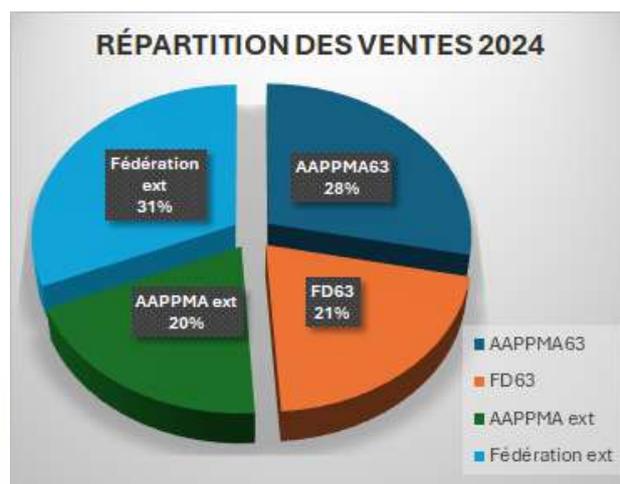
8-1 : Empoisonnement et production piscicole

Fonctionnement interne

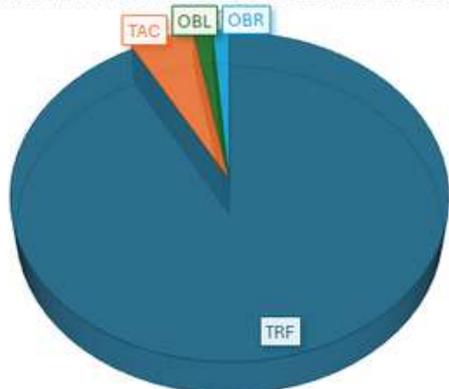
- Suivi sanitaire et contrôles DDPP, tenue du registre d'élevage (DDPP et contrôles vétérinaires)
 - Qualification de Zone CEE (indemne SHV-NHI) 2006/214/CEE
 - Agrément zoosanitaire FR 63 038 99 CE
- Respect de l'A.P. et analyses physico-chimiques en autocontrôle
- Facturations, données comptables, stocks, prévisionnels, rapports d'activités
- Suivi travaux, demande de devis
- Participations aux réunions du bureau, groupe de travail et DUERP
- Livraisons/productions aux communes, AAPPMA et Fédérations
- Interventions surveillance et atteintes aux milieux sur demande
- Conseils techniques aux AAPPMA
- Participation aux études de la FDPPMA63 (suivi OBL, pêches électriques, marquages...)
- Tuilage **Patrice Boile/Léonie Rougemont**
- Formation continue de **Benoît Vidal**
- Visites de l'exploitation : Centre de loisirs, écoles, collèges

Production piscicole

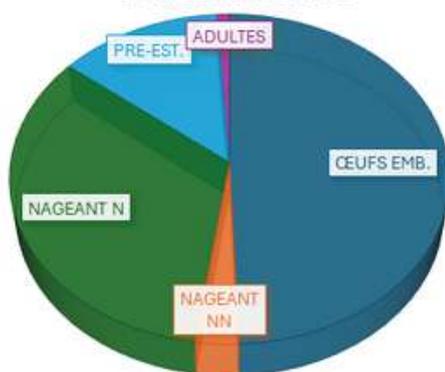
Ventes 2024		
Espèce	Quantité	Stade
TRF	1729011	Œufs, Alevins, Truitelles
	511	Adultes
OBR	25000	Pré estivaux, 1 été
TAC	96545	Œufs, Alevins, Truitelles,
OBL	29000	Pré estivaux, estivaux



RÉPARTITION DES ESPÈCES VENDUES



VENTES TRF / STADE



Projet d'agrandissement

- 🎯 Libérer de la place dans les bassins du labo pour les alevins
- 🎯 Il faut plus d'alevins et à un stade plus âgé pour anticiper la MRP
- 🎯 Pour cela il faut stocker plus de géniteurs à l'extérieur (rotation de géniteurs après soixantaine)
- 🎯 Donner plus de place aux poissons pour des questions sanitaires et de Bien-être Animal

Informations globales

- Travaux réalisés par entreprise **CHAUVET**



- Bassins achetés chez **Aquacultur**



- Travaux financés par la **Région** et la **FNPF**



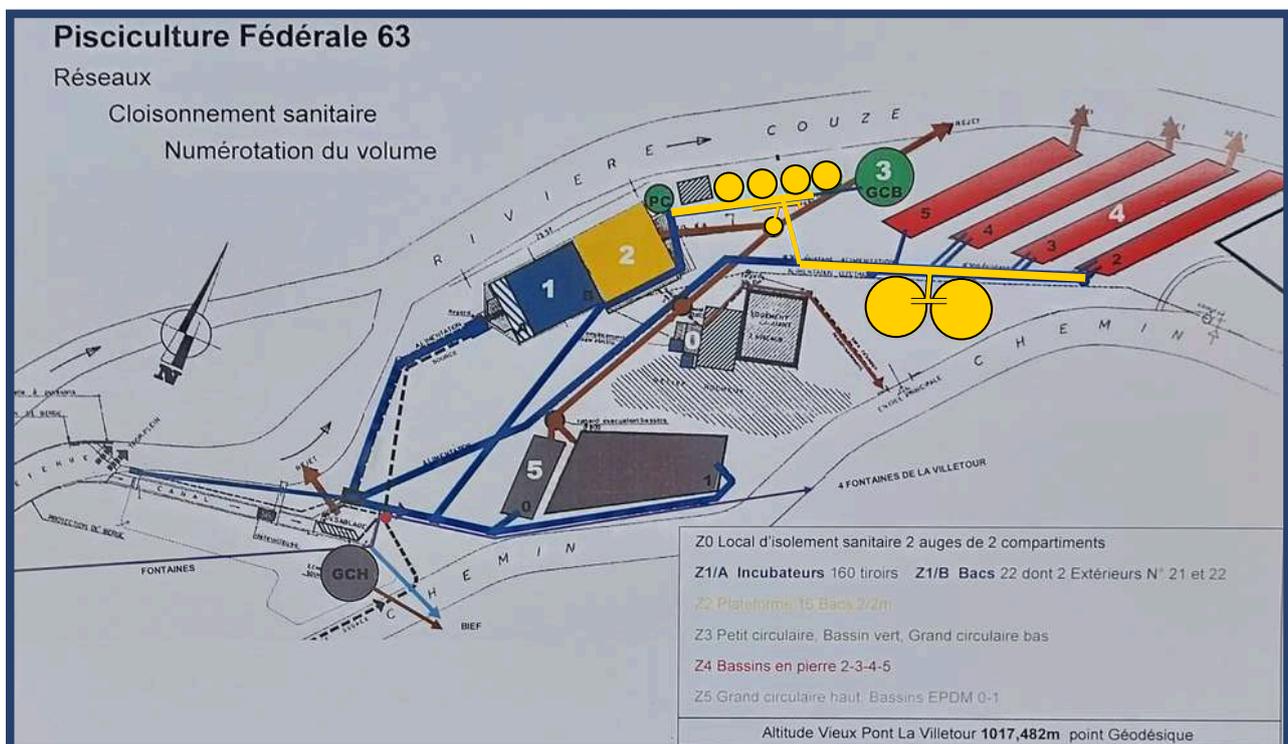
Date des travaux :

- 17 mars au 21 mars 2025
- Mi-octobre 2025

Dimensions des bassins :

- *Petits circulaires ;*
 - 3,66m de largeur
 - 81cm de hauteur
 - 7 m³d'eau
- *Grands circulaires ;*
 - 6,44m de largeur
 - 81cm de hauteur
 - 20 m³d'eau

=> Hauteur d'eau 60 cm



Plan global des travaux

Travaux réalisés

• 17-18 mars 2025



• 19-20 mars 2025



• 21 mars 2025



• Aujourd'hui



• Travaux prévus mi-octobre 2025



PROJETS ET PRÉVISIONNEL

TECHNIQUE

Suivi T° et relation PKD
Thermie Barrage EDF

Réseau de Suivi Thermique (RST) en partenariat avec les AAPPMA (101 sites)
et traitement des données

Réseau T° avec UCA

Suivi Sentinelle act (PGP) - 3 Stations PE + Prélèvement Biote (7 points)
ADNe écrevisses (40 points environ, PNRVA, API, Coteaux...)

Prospections nocturnes d'écrevisses

Suivi des lacs (Servières, Guéry, Pavin, Queuille, Fades)

Pêche DCE lac (2 sites)

RFID Clidane

Suivi Euroapi

Suivi des petits affluents de l'Allier

Suivi cours d'eau (API, SMVVA, Bec de Dore)

Pêches de sauvetages

Suivi Impact EDF Montfermy et Durolle

Suivi physicochimique de la pisciculture de Besse

Mise en place et suivi de travaux sur Joze, Chauttes....

Formation Pêche électrique des partenaires

DÉVELOPPEMENT

Support pour l'éducation nationale

Reconduction des différents supports

Création charte graphique (logo, identité visuel et graphique)

Projet panneautage uniformisé eaux closes

PISCICULTURE

Poursuite des travaux

Suivi Stock par Logiciel (développé par **Jean-Paul Lapalus**)

ENJEUX 2025

HMUC PTGE

Formation des élus

Révision du reversement

MAÎTRISE D'ŒUVRE 2025

Joze

Chauttes

Fayat

Et tout le reste !

MERCI